

Sujet : *L'inflation est-elle la meilleure des solutions pour résoudre les crises de la dette publique ?*

Depuis le milieu des années 1970, l'inflation a été bannie des solutions possibles pour résoudre les problèmes économiques des grands pays industrialisés, ses avantages apparents momentanés se transformant sur la durée comme un obstacle à une croissance saine et durable. Et pourtant, face à l'ampleur de la crise actuelle, liée en partie à des niveaux de déficit et d'endettements publics inégalés pour la période contemporaine, certains économistes ont avancé l'idée d'un retour à une inflation modérée pour éviter le piège de l'austérité et son corollaire : le chômage de masse.

Les crises de la dette publique ont été nombreuses depuis le début de l'époque moderne. Historiquement, toute une palette de solutions ont été mises en place en fonction de la conjoncture globale ou des situations propres à chaque pays : de l'annulation pure et simple de tout ou partie de la dette à l'allongement de la période de maturité en passant par des techniques de renégociation du montant ou des intérêts de la dette, l'urgence des situations a conduit à des programmes d'ajustement avec leurs avantages mais aussi leurs inconvénients. Dans l'ensemble des possibles, l'inflation a-t-elle au final un avantage comparatif ?

Pour traiter la question, les candidats devaient préalablement bien réfléchir à ce qui était demandé et ne pas se tromper de sujet, ce qu'a fait malheureusement une bonne partie d'entre eux qui ont plutôt traité « les effets de l'inflation sur la dette publique ». Certes, cette dimension devait être intégrée dans la réponse, mais se limiter à cela ne permettait pas de répondre judicieusement à la problématique posée, ce qui fait qu'un premier critère de classement des copies reposait sur la capacité à bien envisager les solutions possibles avant de montrer que l'inflation, en fonction de l'argumentaire et des éléments théoriques ou factuels mobilisés, était ou non la meilleure des solutions. Une connaissance des expériences historiques (Cf par exemple celles retracées dans l'ouvrage de Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff « Cette fois ci, c'est différent » Pearson 2010) s'avérait précieuse pour distinguer les différents cas de figure et bien sûr, l'actualité de la crise de la dette en Europe pouvait fournir des points d'appui intéressants. La richesse plus ou moins prononcée des références à ces cas de figure constituait donc un second critère de classement. Autre élément pris en compte, la capacité à bien définir les termes du sujet : ainsi, assez bizarrement, la notion de « crise de la dette publique » est rarement expliquée, ce qui conduit certains candidats à dévier du sujet (« inflation et crise économique »). Enfin, l'emploi d'un vocabulaire économique adéquat permettait d'éviter des confusions ou des erreurs d'analyse : ainsi, la dette souveraine est souvent assimilée à l'ensemble de la dette publique... De façon générale, ce qui a trait à l'inflation (théories, mécanismes, effets) est relativement bien connu des candidats. En revanche, ce qui relève des finances publiques l'est moins (le concept de soutenabilité de la dette, à quelques exceptions près, est absent des copies) : en cette période de difficultés budgétaires, cela paraît étonnant !

Au total, les bonnes copies sont celles qui ont rempli les exigences du concours : devoir construit autour d'une problématique d'étude ; réponse précise au sujet ; capacité à se prononcer en fonction des éléments mobilisés dans l'argumentaire ; points d'appui factuels et théoriques permettant d'étayer les assertions ; emploi d'un vocabulaire économique (et budgétaire) rigoureux. La plus ou moindre grande prise en compte de ces différents critères explique la répartition finale des notes.